

TRACY-LE-VAL, *Trachi-le-val, Trachi-le bas (Dragiacum, Trapiacus en 814, Trapiacus in valle, Traciacum inferius)*, sur la limite méridionale, entre *Carlepont* au nord, *Bailly* au nord-ouest, *Tracy-le-mont* du canton d'*Attichy* au sud, *Moulin-sous-Touvent* du même canton à l'est.

Faible territoire adossé aux coteaux qui limitent le canton vers l'est, à sol sablonneux, couvert de bois. Le chef-lieu, placé dans la région moyenne, comprend cinq ou six rues formées de maisons éparses, ombragées, la plupart à toit de chaume.

En 1141, *Simon*, évêque de *Noyon*, donna aux chevaliers du temple l'église de *Tracy*, avec les dixmes et les hostises.

Le chemin, garni de maisons, qui va de l'église aux pâtures, à l'est du village, est encore appelé rue du Temple.

Le château de *Tracy*, situé au midi du village, appartient depuis 1770 à la maison des *Acres de Laigle*, originaire de Normandie. C'est un ancien manoir agrandi dans le genre moderne, embelli par des eaux abondantes qui l'entourent et par des plantations distribuées avec goût. On trouve plusieurs vues de cette habitation gracieuse dans l'ouvrage de *M. Al. de Laborde*, intitulé : *Description des nouveaux jardins de la France et des anciens châteaux*.

La cure de *Tracy-le-val* dédiée à saint *Eloi*, était conférée par le commandeur d'*Eterpigny*.

C'est aujourd'hui une succursale de laquelle dépend la commune de *Bailly*.

L'église affecte une forme rectangulaire à cause des parties qui ont été ajoutées vers le quinzième siècle. La façade, romane, comprend un portail en saillie, orné de colonnettes groupées, ayant à l'angle supérieur du fronton un bas-relief rapporté, qui représente *Adam et Ève* avec l'arbre de vie dont ils tiennent les fruits. On voit au-dessus une large fenêtre à plein-cintre, avec un ruban de hachures et des colonnettes dont les chapiteaux figurent des oiseaux; au-dessus de celle-ci une rangée de quatre autres fenêtres romanes, aveugles, peu ornées, portant elles-mêmes deux autres arcades à contour intérieur en zig-zag, et à sût des colonnettes chargées de spirales.

Le côté nord de la nef montre une corniche formée d'une frète crénelée ou grecque, en boudin, soutenue par des modillons à têtes monstrueuses. Le chœur, en hémicycle, a une corniche semblable, et trois fenêtres pareilles à celles de la façade, liées par un ruban de têtes de clous courant de l'une à l'autre.

Le latéral du nord est couvert de trois pignons percés de fenêtres ogivales tertiaires; une statuette est posée à l'angle supérieur de chaque fronton. Le latéral du midi a de larges fenêtres ogivales, géminées, trèslées, et des contreforts avec gargouilles.

Le clocher, placé au nord du chœur, est extrêmement curieux par l'ensemble de ses ornemens. M. Vitet l'a décrit en ces termes : (1)

« Quant à la tour, qui est la perle de l'église, il est impossible
» de la décrire; il faut la voir pour en sentir le charme et l'extrême
» élégance. C'est une justesse de proportion et de sentiment qui
» enchante; un vrai bijou dans le genre oriental fleuri. La disposi-
» tion en est des plus heureuses : 1.° un soubassement tout uni,
» carré et plus élevé que l'apside qui lui est contigu; 2.° un rang
» de modillons sculptés et liés, comme ceux de la nef et de l'ap-
» side, par un boudin, mais demi-circulaire et non plus à angle
» droit; 3.° au-dessus de la rangée de modillons, deux grandes
» fenêtres accouplées sur chaque face; l'ogive à peine sentie, mais
» l'arcade étroite; le tore robuste et pourtant léger; les colonnet-
» tes d'une heureuse proportion, et terminées par des figures de
» monstres et de chimères en guise de chapiteaux. Dans l'enfoncé-
» ment des arcades, un gros boudin en zig-zag terminé par un
» chapiteau. Cette espèce de colonne à bâtons rompus, terminant
» la série des profils dont se compose chaque arcade, est de l'effet
» le plus piquant. Mais ce n'est pas tout; la tour jusque là carrée,
» devient tout-à-coup octogone; aux quatre grandes doubles arcades
» en succèdent huit moins hautes, mais plus légères, plus ornées,
» et plus brillantes encore. Un nouveau cordon de modillons sculp-
» tés les sépare des premières; de plus, elles sont légèrement en re-
» traite, de sorte que la tour va en s'amincissant à mesure qu'elle
» grandit; et comme il y a un ressaut entre le premier et le second
» étage, on a voulu l'épargner à l'œil et lui ménager une transi-
» tion, en plaçant sur les angles de la plate-forme carrée qui ter-

» mine le premier étage, des figures d'anges aux ailes déployées.
» De ces quatre figures il en reste encore deux qui produisent à
» peu-près le même effet que les acrotères sur les frontons des tem-
» ples grecs. Enfin, les huit arcades sont terminées par un troisième
» cordon de modillons sculptés qui supportent un toit de pierre,
» cône octogone très-peu incliné. »

Une tourelle cylindrique accompagne ce clocher.

La nef est lambrissée; les arcades de droite sont franchement à plein-cintre, appuyant sur des piliers carrés, portant des corniches ou tailleirs en biseau, ornés de chevrons étoilés. Il y a au-dessus de ces arcades des fenêtres romanes bouchées par le toit du latéral.

Le latéral de gauche est voûté à nervures croisées. Le chœur est en cul de four.

M. Vitet a signalé le baptistère formé d'une grande cuvette octogone soutenue par quatre grosses colonnettes; il est accompagné d'un autre bassin plus petit, servant de déversoir.

On remarque dans le chœur la pierre sépulcrale d'Henri de Calgrez, maréchal des camps et armées du roi, mort en 1655, seigneur de *Tracy*.

On voit sur la place, vis-à-vis l'église, une maison en encorbellement du seizième siècle.

Il y eut une maladrerie qui était située au nord du village sur le chemin de *Bailly*, au lieu où est maintenant une croix de pierre.

Les propriétés communales comprennent un presbytère, légué en 1815 par M. Féron, ancien curé, une école, quarante-huit hectares de terres à l'état de friche; on en a partagé vingt autres hectares en 1826.

Le cimetière clos de murs environne l'église.

Il a un bureau de bienfaisance.

On trouve dans l'étendue du pays un moulin à eau et une filature de coton.

Le territoire est morcelé. La culture et la préparation du chanvre occupent un grand nombre d'individus.

Contenance : Terres labourables , 102 h. 87,50. — Jardins potagers , 5 h. 06,70. — Bois , 224 h. 40,75. — Oseraies et aunaies , 0 h. 06,20. — Prés , 74 h. 53,65. — Pâtures , 41 h. 45,90. — Jardins d'agrément , 5 h. 17,85. — Eaux , 1 h. 14,60. — Routes , chemins et places , 10 h. 55,75. — Propriétés bâties , 3 h. 56. — Total : 468 hect. 84,90.

Distance de *Ribécourt* , 9 kil. — De Compiègne , 2 myr. 2 kil. — De Beauvais , 8 myr. 5 kil. — Marché , Noyon. — Bureau de poste , *Ribécourt*. — Population , 361. — Nombre de maisons , 86. — Revenus communaux , 387 fr.